

Décision Générale colonial

Décision n° 508 DU 2 AVRIL 1965 :

n° 508

Ministère ACTES DU POUVOIR CENTRAL	Date de publication 2 avril 1965
Numéro JO n° 5 du 01/05/1965	Date du numéro 1 mai 1965

TEXTE INTÉGRAL

Le bénéfice du magasin de dépôt est accordé à la Société Anonyme d'Industrie Alimentaire (S.I.A.L.).